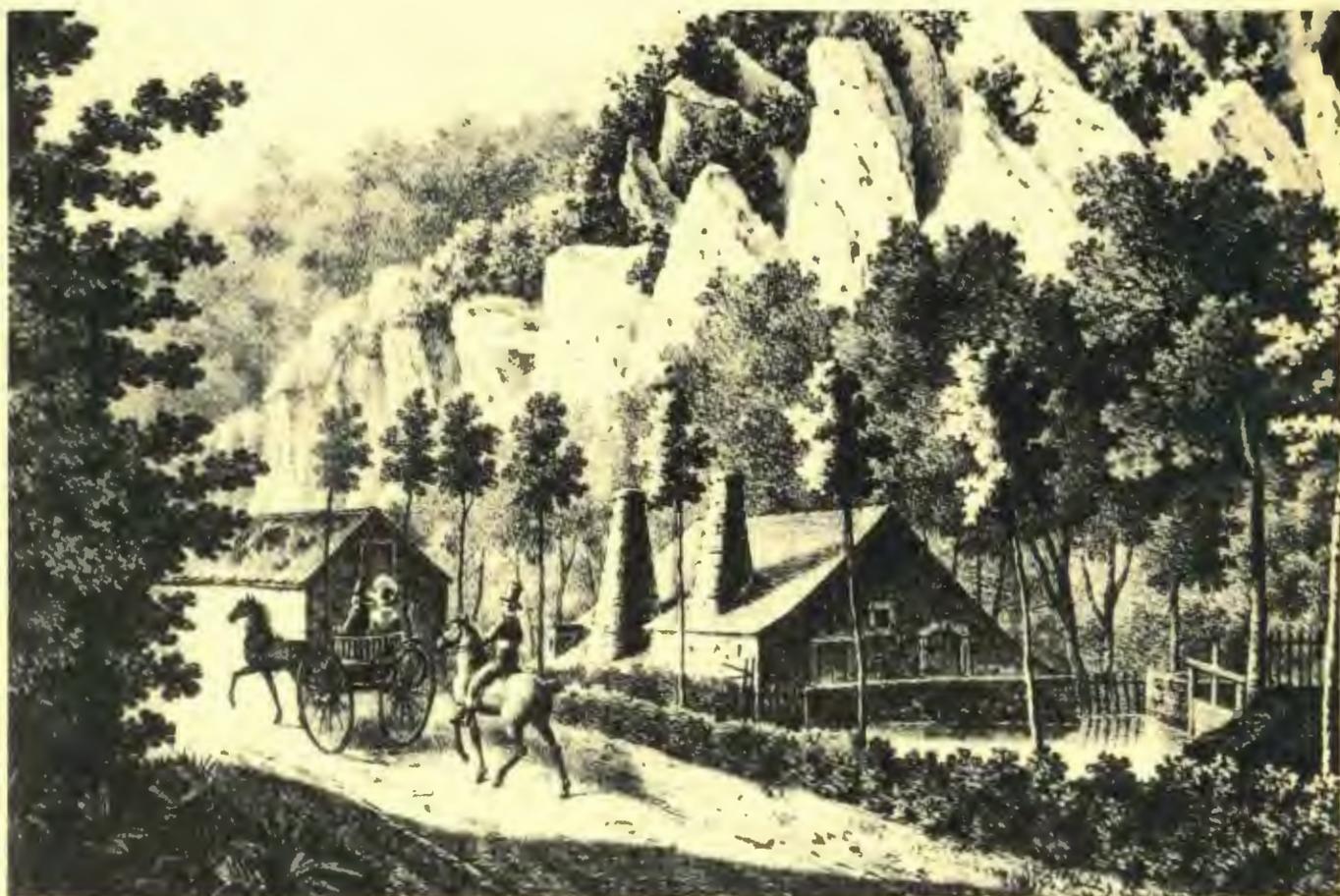


Histoire et Archéologie
spadoises.
Musée de la Ville d'Eaux
Villa royale Marie-Henriette
SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



La forge du Marteau près de Spa

Décembre 1977

A.S.B.L.

Décembre 1977

Musée de la Ville d'Eaux

Avenue Reine Astrid, 77

4080 SPA

BULLETIN N° 12

E D I T O R I A L

Voici la fin, déjà, de la troisième année de la parution de ce bulletin et, ceci expliquant celà, nous avons eu la toute grande joie de voir croître sans cesse le nombre des membres de notre ASBL.

C'est très réconfortant...et un peu alarmant à la fois car, ayant délibérément opté pour garder à notre publication son caractère " artisanal " en rapport avec nos ressources, tirer à 500 exemplaires devient très lourd. Mais qu'à celà ne tienne, nous trouverons une solution à ce petit problème qui ne doit certes pas nous empêcher d'accueillir, toujours plus nombreux, de nouveaux membres et surtout les jeunes car ils sont l'avenir de notre association.

Ce dernier bulletin de 1977 est une charnière entre nos activités de 77 et celles prévues en 78; il évoque d'abord un dernier écho de notre exposition d'été dont on peut dire, sans vaine prétention, qu'elle a connu le succès qu'elle méritait de même d'ailleurs que le sympathique concert que nous devons cette fois encore, à un mécène aussi généreux que discret.

Rien ne nous fait plus de plaisir que l'intérêt que suscitent nos articles surtout lorsqu'ils provoquent chez nos lecteurs le réflexe -trop rare encore- de nous écrire pour nous faire part, qui d'un complément d'information, qui d'une mise au point, voire même (et pourquoi pas) d'une rectification. Cette fois encore, des lecteurs sont intervenus, tant au sujet de la Source du Prince de Condé que P. LAFAGNE avait traité pour nous, qu'à propos des Croix dont notre Secrétaire a commencé l'inventaire ou encore de l'article de F. BOUROTTE sur l'Offensive von Rundstedt. Nous les remercions très cordialement et nous les invitons, eux et beaucoup d'autres, à persévérer dans cette voie constructive. Remercions tout particulièrement Mr Hofmans pour l'intéressante documentation qu'il nous a fait parvenir et bien sûr, notre Président qui l'a exploitée.

Avec son étude systématique et détaillée des croix et chapelles de notre région, M. RAMAEKERS a entrepris un travail qui a recueilli

tous les suffrages de nos lecteurs et a provoqué d'intéressants échos, notamment chez Mrs G. MINE et L. PIRONET. Au moment de tirer ce bulletin, d'autres remarques nous parviennent dont notre secrétaire tiendra certainement compte. Nous publions donc, ci-après la suite de cette étude à laquelle notre bulletin réservera encore bon accueil dans ses prochains numéros.

Dans un tout autre domaine, nous publions deux textes relatifs à des sociétés locales: les Montagnards et l'Agrément; nous devons ces textes à Mrs G. SPAILIER et Ch. LEONARD, ils pèludent à l'exposition temporaire que nous mettrons bientôt sur pied. C'est en effet devenu une tradition de profiter de notre Assemblée Générale de février pour présenter aux membres - trop peu nombreux - qui se font un devoir d'assister à cette réunion, une évocation d'intérêt local. En 1978, dans des limites non encore bien précises, nous traiterons de sociétés locales dans la mesure où nous disposerons à leur sujet d'une documentation suffisante.

Enfin, au moment où l'on décide de rénover, restaurer ou rebâtir la Galerie Léopold II, il nous a paru intéressant de demander à P. LAFAGNE de nous retracer l'histoire et les péripéties de sa construction; analyse où se révèle une certaine amertume bien que, dans la mesure où les projets de restauration ne resteront pas lettre morte, il faille se réjouir de voir cette imposante galerie couverte retrouver, dans le cadre prestigieux du Parc, la place qui lui revient pour la plus grande satisfaction de tous, Bobelins et Spadois!

R.M.

Nos nouveaux membres.

Mr	Bleuart	L.	Spa	Mme	Philippe	M. Léonie	Verviers
Mme	Bleuart	L.	Spa	Mr	Plasschaert	F.	Bruxelles
Dr	Ducournau	Emile	Pont-à-Mousson	Mme	Plasschaert	F.	Bruxelles
Mr	Henrard	P. André	Bressoux	Mme	Prince	Jacqueline	Spa
Mr	Legros	J. Marie	Spa	Mr	Wyaime	Francis	La Reid
Mme	Lahaye	Lucienne	Spa	Musée de la Vie	Wallonne		Liège
Mme	Lejeune	Jacques	Spa	Liste arrêtée le	10 novembre	1977	
Chev.	le Paige	C.	Liège				492 membres.

Editeur responsable: Histoire et Archéologie Spadoises; ASBL.

Rédaction: Mr R. Manheims, Av. Léopold II, 9. Tél.: (087) 77.13.06 Spa

Secrétariat: Mr M. RAMAEKERS, Préfayhai, 8. Tél.: (087) 77.17.68 Spa

A propos de notre exposition d'été

"Aspects de la Céramique au Pays Mosan"

Alors que cette exposition - qui a connu un grand succès - vient de se terminer, nous avons eu l'occasion de retrouver des extraits d'une publication de 1886 (12 septembre)

"LA SAISON DE SPA"

Journal paraissant du 1er mai au 1er novembre qui nous reparaît encore de cette période où à Spa, on s'intéressait beaucoup à la céramique, espérant voir cet artisanat compléter celui du Bois de Spa.

Nous livrons à nos lecteurs les réflexions du journaliste de ce temps.

R.M.

LA CERAMIQUE DE SPA

Dimanche dernier, a eu lieu au Waux-Hall, local de l'exposition des Beaux-Arts, une solennité digne d'être relatée.

Depuis longtemps déjà il avait été question de la découverte désirable d'un art, nouveau pour la localité, qui serait venu compléter l'industrie des bois de Spa.

Pendant que le public discutait à perte de vue la possibilité d'une semblable innovation, qu'un comité spécial et M. Fontaine, directeur de l'école de dessin, s'occupaient théoriquement de la réalisation de cette idée, deux hommes d'intelligence et de volonté, l'un instruit, ingénieur diplômé, l'autre un modeste sculpteur, travaillaient obstinément et d'arrache-pied à la solution pratique de la conception, s'ingéniant l'un et l'autre, chacun de son côté, à prouver à leurs concitoyens qu'il y aurait chance, moyennant quelques efforts, de faire fleurir à Spa, une industrie nouvelle : la céramique.

Il y a quelque dix ans déjà, le MEMORIAL, dans les chroniques d'art qu'il imprimait alors, entrevoyait la possibilité de donner une direction plus favorable à la peinture sur bois et d'implanter ici quelque métier ou commerce artistiques nouveaux, tels que la peinture sur porcelaine et faïence, ou la fabrication de la céramique.

Cette idée, qui n'était pas même neuve alors, a fait du chemin depuis.

La commission des Beaux-Arts, quoique souvent modifiée dans sa composition, n'a jamais manqué à l'occasion de chaque exposition de peinture, d'appeler l'attention des artistes de la ville, sur le perfectionnement nécessaire de l'industrie picturale spadoise.

A elle seule revenait le droit, l'honneur de s'occuper du problème posé, et, il faut lui rendre justice, elle a rempli ce devoir désintéressé à la satisfaction non seulement des vaillants travailleurs en cause, mais aussi à la grande joie de leurs concitoyens spadois. Le comité a obtenu le concours de l'hôtel-de-ville. L'intervention administrative s'est manifestée d'une façon un peu parcimonieuse peut-être, mais méritoire cependant, car il a été promis par le Collège échevinal qu'en présence des résultats acquis, la commune ne se bornerait probablement pas à cette unique marque de bienveillance.

La consécration et l'approbation officielle des essais tentés par MM. Michel Body, Mathieu Brodure et Jules Durant, n'a manqué ni de sérieux ni d'apparat.

Un discours bien écrit et bien dit, point banal du tout, par M. Sosset, secrétaire du Comité des Beaux-Arts, a fait connaître l'historique et l'état actuel de la question.

La réponse de M. l'échevin Lousberg a été la sanction officielle, et le gage de la sollicitude de nos édiles urbains, envers l'oeuvre nouvelle.

Les beaux choeurs, chantés ensuite par "l'Echo des Montagnes" témoignaient des sympathies de la population spadoise à l'égard des intrépides travailleurs que l'on fêtait.

Les spécimens de différents genres exposés par MM. Body et Brodure sont remarquables. Ils sont une réponse décisive à la question.

Ceux de M. Durant, un chercheur aussi, qu'on ne peut passer sous silence, semblent prouver qu'il serait aisé de fabriquer à Spa de belle et bonne poterie à des prix relativement modérés, et par conséquent d'entreprendre une spéculation n'offrant que peu de risques, et promettant, à la longue, de fournir du travail à nombre d'ouvriers.

Félicitons l'exposant de son initiative et exprimons, en passant, le regret que les conditions du concours ne lui aient pas permis d'y prendre part.

L'oeuvre de M. Body était également hors concours.

Le jury composé de MM. Drion, directeur de l'Académie de Liège et Inspecteur des écoles de dessin; Théodore Hannon, artiste et homme de lettres et Dessargues, représentant de la faïencerie Vermeiren-Coché, l'a cependant jugée et l'a comblée d'éloges mérités.

Il y a là, en effet, foule d'objets charmants très divers, quant à la forme, l'ornementation et l'usage. Ils prouvent péremptoirement qu'il est possible d'en faire le fondement d'une industrie locale. Ainsi que l'exigeaient les conditions du concours, elle ne s'en tiendrait pas à une spécialité tout à fait déterminée.

Ajoutons que les objets de fantaisie, buires, moulages, surmoulages, imitations de vases antiques formant la collection, presque tous modelés et peints sous les yeux et d'après les instructions de M. Body par Mme Hoffmann de Liège, présentent un cachet artistique qui n'en est pas la moindre qualité. De plus, les prix marqués sont à la portée de toutes les bourses. Il n'est pas d'étranger qui ne voudrait emporter un échantillon de notre céramique, si la vogue était acquise à ses produits.

L'oeuvre de M. Brodure est moins variée, mais chaque pièce de l'ensemble démontre qu'on a à faire, non-seulement à un artiste de talent, mais à un homme d'une rare volonté. Les fleurs, feuillages, portraits en reliefs, groupes divers de personnages, ornant ses faïences et ses pseudo-porcelaines, sont d'un fini, d'une délicatesse qu'on ne trouve guère, même dans la sculpture proprement dite. Le modelage ne donne que rarement semblable perfection dans les détails.

Donc bravo ! Toutefois, à considérer ces objets quant à leur vente, je crois qu'il serait assez difficile de les écouler, vu nécessairement le prix assez élevé que le producteur devrait en demander.

Au surplus, ce n'est pas le moment d'écrire ici un article de pure critique.

Sans doute ! il est possible de faire mieux que ces messieurs. Sèvres, Meissen, Thun produisent des objets plus achevés sous le rapport de la matière et de la forme. Mais, ce n'est point de perfection absolue ni de la rivalité artistique qu'il s'agit dans l'occurrence. Il fallait fabriquer à Spa, rien que du Spa, avec des matériaux trouvés à Spa.

Eh bien ! Le but est atteint. Que nous faut-il de plus, pour le moment ?

Et c'est là tout ? C'est tout; il fallait montrer ce qu'on peut produire dès aujourd'hui, et non ce qu'on produira dans l'avenir lorsqu'on sera plus complètement outillé et **achalandé**.

Les faïences fines de Body et de Brodure ont-elles les qualités de finesse, de dureté requises pour ce genre de céramique ? Certes.

Les pâtes sont-elles assez plastiques pour se prêter à la confection d'une grande variété de formes délicates ? C'est établi

Peuvent-elles être peintes, en tout ou en partie, en mat ou en brillant suivant les caprices de la mode; peuvent-elles retenir à leur surface un émail, une glaçure convenables ? C'est prouvé.

Peuvent-elles recevoir une ornementation délicate en relief, ne s'effritant pas au moindre choc ? Parfaitement.

On, qui critique tout, nous dira que la porcelaine obtenue jusqu'ici manque de finesse, de translucidité. D'accord. Mais qui oserait affirmer à priori, à la vue des résultats acquis, que tout progrès est désormais impossible dans cette direction ? Ensuite, fût-il démontré qu'on ne peut réussir mieux, rien n'empêcherait d'abandonner les recherches relatives à la fabrication de la porcelaine et de continuer à produire ici de la faïence et de la barbotine seulement. La grande variété des objets déjà réunis, suffirait aux exigences de notre clientèle d'été.

L'exposition céramique ouverte au Waux-Hall n'est donc pas une exhibition d'art; c'est une mise en évidence de ce qu'il serait possible d'obtenir à Spa dans la nouvelle voie qui nous est indiquée.

Notons que les exposants ont jusqu'ici peiné, rien que pour l'honneur; pour démontrer publiquement que leurs conceptions étaient réalisables. Les trois cents francs accordés à M. Brodure sont à peine le prix de reconstruction d'un four qu'il voudra perfectionner.

Dans ces conditions, les oeuvres exposées dépassent en quantité et en qualité ce qu'on était en droit d'attendre des recherches faites jusqu'aujourd'hui.

Ne visons point plus haut dès à présent, et jugeons : les expériences faites sont concluantes.

Il reste à faire produire à ces prémices tous les fruits subséquents qu'elles promettent. Pour obtenir ce résultat, il faut d'abord que les artistes militants, les deux champions qui ont osé affronter le jugement des maîtres expérimentés ne soient point en lutte l'un contre l'autre. Ils doivent unir leurs efforts dans ce but commun : l'introduction à Spa d'un nouvel art qui serait pour l'avenir une source de travail, de prospérité et de réputation. Ils doivent faire mentir le vers latin qui, il y a dix-huit siècles passés, représentait déjà les artistes dans un état d'irritation perpétuelle les uns contre les autres.

Il serait nécessaire aussi que la population spadoise en général, les écrivains, publicistes, négociants en bois de Spa, artistes-peintres en particulier, se missent ensemble, dans un élan commun et obstiné, à faire de la propagande en faveur de l'oeuvre. Tous à l'unisson, nous devrions, ce me semble, aider et prôner ceux, quels qu'ils soient, s'essayant de faire un peu de bien à la cité spadoise.

Ne nous montrons pas plus difficiles que le jury et la Commission des Beaux-Arts. Ils ont, eux, pleine confiance dans le succès de l'entreprise.

Secondons par nos sympathies et nos efforts, les deux hommes énergiques qui n'ont pas craint d'affronter le jugement public. Ce sera la bonne manière de les remercier.

Encourageons-les pour qu'ils ne se rebutent pas à la tâche avant d'avoir obtenu la récompense de leurs labeurs; pour que la séance du 5 septembre reste inscrite en lettres d'or dans les annales spadoises.

A PROPOS DE LA SOURCE "PRINCE DE CONDE"

Nos membres se souviennent de l'intéressante causerie donnée au cours de l'hiver 75-76 par notre ami Pierre Hofmans : il s'agissait de déterminer l'origine des illustrations des premiers "Amusemens de Spa". Le 20 juin dernier, Monsieur Hofmans envoyait à notre trésorier Raymond Manheims la photocopie d'un manuscrit de Cazaux, manuscrit dont le contenu illustre l'excellente étude sur le Pouhon Prince de Condé publiée par Pierre Lafagne dans notre second numéro de 1977. Ce manuscrit joue dans le récit de Pierre Lafagne le rôle d'une loupe posée en un point déterminé d'une carte géographique : il amplifie et permet de mieux connaître, à un moment précis, la position d'un des antagonistes; le lecteur doit donc se souvenir qu'il entend la voix d'un seul des adversaires.

Il s'agit donc d'un texte, ou plutôt d'un brouillon, où Cazaux, sujet français et concessionnaire des sources dont la Ville de Spa est propriétaire, explique son point de vue et surtout réfute les arguments avancés par Albin Body, arguments que le "Mémorial de Spa" vient de publier et de commenter. Ce brouillon est daté de Paris, septembre (probablement 1866. Etant donné la longueur de ce manuscrit, les surcharges et les corrections qui l'encombrent, nous avons pris la liberté de le résumer en plaçant les arguments dans l'ordre qui nous a paru le plus logique.

Rappelons d'abord les préalables à ce document, tirés de lui. Une transaction avec le collège, approuvée en juillet 1866 par le Conseil communal (moins les voix de MM. Goffin et Gernay) et approuvée par la Députation permanente de Liège, est intervenue. Dans cette transaction, la commune s'engage, si un particulier prétend exporter sous le nom de "Pouhon" de l'eau minérale de Spa, à intervenir "pour soutenir que seule elle a le droit de se servir du mot "Pouhon" car ce nom désigne comme nom propre la Fontaine du Centre de la ville, nom que personne ne peut usurper directement ni indirectement".

Le "Mémorial" a publié dans ses numéros du 19 et du 26 août une étude d'Albin Body où ce dernier propose, sur une base linguistique, de départager les adversaires du moment, c'est-à-dire Cazaux, concessionnaire du Pouhon d'une part, et la Compagnie de Vichy associée au pharmacien Schaltin d'autre part.

Albin Body est âgé, à l'époque, de 30 ans. Il a obtenu, Cazaux citant le "Mémorial" le rappelle, une médaille d'or de la Société de littérature wallonne de Liège pour son "Glossaire des menuisiers et charpentiers".

Le "Mémorial" estime que l'étude d'Albin Body établit l'inanité des raisons qui ont guidé la majorité des membres du Conseil communal. Albin Body estime en effet que "pouhon" est un nom commun. Il engage les autorités à désigner désormais comme "Pouhon Pierre le Grand" la source dont la ville est propriétaire.

Aux yeux de Cazaux, les conclusions du Mémorial ne sont pas fondées et le conseil donné par Albin Body est niais. Cazaux résume dans les termes qui suivent sa position :

"La Ville de Spa aurait depuis des siècles la propriété d'une fontaine que l'on désigne sous le nom de "Pouhon". L'histoire enregistre que Pierre le Grand est venu retremper son énergie à cette célèbre source, et parce qu'il aurait plu à d'avidés marchands de s'emparer, à Spa, du mot Pouhon pour l'accoler à une insignifiante enseigne de maison, il faudrait que la Ville de Spa renonçât à son droit séculaire ! ... Elle devrait bénévolement abandonner un fragment de la célébrité de son Pouhon à d'effrontés contrefacteurs et moi, Cazaux, moi qui dois payer annuellement le nom de Pouhon 13.600 F. je devrais servir d'intermédiaire pour rétablir la célébrité du nouveau titre !".

Rapportons maintenant les critiques adressées par Cazaux à la dissertation d'Albin Body, dissertation dans laquelle il ne voit qu'une compilation très imparfaite de quelque cinq auteurs et dont il retient :

- 1) que le nom pouhon n'est pas propre au dialecte spadois.
- 2) que ce mot désignait des fontaines d'eau minérale de la forêt d'Ardenne.
- 3) qu'il a aussi désigné, comme terme forestier, une limite entre deux cantons de charbonniers.
- 4) que le terme est commun, puisque des écrivains ont écrit : les pouhons d'Ardenne, un excellent pouhon etc.

Cazaux estime que l'étude d'Albin Body est sommaire. Etalant une érudition inattendue chez un parisien, il reproche à ce travail de ne pas répondre à certaines questions :

- 1) Les sources minérales de Spa ne seraient-elles pas les plus anciennement connues, et notamment celle du centre de la localité ?

- 2) Cette source du centre ne serait-elle pas la première à avoir porté le nom de "pouhon" ? Le terme aurait pu être ensuite appliqué aux sources similaires qui jaillissent dans la forêt d'Ardenne.
 - 3) Cette dénomination a-t-elle la même ancienneté que le mot "Spa" lui-même ?
 - 4) "Pouhon" est-il en rapport avec Pouhi (= puiser, en wallon), alors que Gerinx le fait dériver de "potare" et que Lymborth lui donne pour origine "boullon" ?
 - 5) Le mot "pouhon" est-il d'origine tudesque, ou latine, ou autre ? Et si, ajoute Cazaux, Albin Body avait dû, comme de Heers, reconnaître son impuissance à expliquer l'origine du mot, il aurait pu "nous apprendre ce que l'histoire a fait du mot "Pouhon".
- Le concessionnaire poursuit son morceau d'érudition. Il rappelle que pour de Heers, c'était la même veine d'eau minérale qui, se **divisant** en deux sources, venait sourdre d'une part au village même et d'autre part au sommet de la montagne (ce dernier endroit désignant la Sauvenière). Et Cazaux de citer sur ce point Besançon, Gerinckx et aussi Faber, de Montpellier. Il rappelle le conseil de de Heers qui, avouant ne pouvoir expliquer l'origine des mots "pouhontium" et "Savenirium", préconise de conserver ces mots pour désigner les deux sources principales de Spa, puisqu'ils sont en usage et déjà connus de toute l'Europe. Monsieur Body aurait pu rappeler le monopole de l'exportation des eaux minérales accordé en 1690 aux surséants de Spa. Il aurait pu dire que le même prince attribua spécialement, en 1711, le nom de Pouhon à la fontaine du centre et qu'en 1699 et en 1713 les deux Nessel énumèrent les cinq fontaines principales de Spa en citant "Pouxhon, Géronstère ... etc. Ce sont ensuite Bresmal, Poelnitz, Sandberg, de Limbourg qui donnent le nom de Pouhon à la fontaine minérale qui jaillit au centre de la ville. Et le défilé des témoins continue : Cour de Justice en 1746 et 1784, de Villenfagne en 1803, Wolff en 1816, Dethier en 1814, Leclercq en 1818, Courtois en 1828, Lambert Lezaack en 1856, Jules Lezaack en 1865, Cutler et bien d'autres : tous désignent la fontaine du centre de Spa sous le nom propre et spécifique de "Pouhon".

Cazaux cite alors un passage de l'article d'Albin Body : "Il résulte de nos recherches que la source du centre de la ville ne s'est pas appelée d'abord Pouhon et que ce ne fut que postérieurement qu'on la baptisa de ce nom, comme étant le Pouhon proprement dit, la source minérale par excellence. "Qu'est-ce donc que ce baptême, s'écrie Cazaux, si ce n'est l'appropriation du nom à la chose ?"

Il est temps d'en venir aux conclusions de Cazaux touchant le travail d'Albin Body. Si ce dernier avait bien fait son travail, il aurait avoué ne connaître ni l'origine du mot pouhon, ni la manière dont ce terme peut désigner à la fois une fontaine acide et une limite entre charbonniers. Il est certain qu'à Spa les vertus de la source centrale ont valu à celle-ci d'être désignée seule par le nom de "Pouhon".

Il reste à savoir si ces données linguistiques et historiques permettent de trancher le conflit qui oppose d'une part Cazaux, le collègue échevinal et la majorité du conseil communal et d'autre part le pharmacien Schaltin et la Compagnie de Vichy. Cazaux répond négativement et reproche à Albin Body d'avoir eu l'imprudence de le faire. Il rejette la solution proposée par Albin Body, qui consiste à autoriser quiconque met en bouteille de l'eau ferrugineuse acide à utiliser le mot pouhon en le faisant suivre du nom particulier que porte la source. Le concessionnaire va même jusqu'à mettre en doute la probité morale d'Albin Body, soupçonnant son travail d'être inspiré par "un mobile inavouable". Sinon, dit Cazaux, pourquoi s'engagerait-il dans une contestation judiciaire qui ne le regarde pas "et dont tout spadois qui a la conscience de son passé et de son avenir doit désirer que sorte triomphant".

Cazaux, ayant ainsi dit son fait à Albin Body, se tourne vers le journal qui a publié l'étude incriminée. Le "Mémorial de Spa", dit-il, est né sous les auspices de l'actuelle administration communale. Voici qu'il se retourne contre elle dans une attitude contraire aux intérêts généraux de la Ville. Ce journal a publié autrefois des articles sarcastiques à l'adresse de Mr Body : on doit donc s'étonner de voir ce dernier et le Mémorial se retrouver dans le même camp et faire cause commune contre le concessionnaire. Ce dernier en voit la cause dans les faits suivants.

L'adjudication du monopole des eaux minérales de Spa a vu - nous savons par Pierre Lafagne que ce fut en septembre 1863 - la défaite de Mr Schaltin. Selon Cazaux, ^{il} se venge en vendant des bouteilles de la source Prince de Condé. Cazaux voit là une concurrence déloyale et c'est pourquoi un procès est en cours. Un groupe d'opposants à l'actuelle administration s'est formé : on y trouve Schaltin, on y trouve le Mémorial "parce que l'administration actuelle n'a pas voulu donner la main pour hisser l'éditeur du susdit Mémorial sur le pavois de la représentation nationale belge". Les opposants ainsi rassemblés souhaitent que la justice tranche au détriment de Cazaux et de l'administration communale de Spa.

Cazaux suppose alors les conséquences juridiques de la future sentence judiciaire. Si le droit de la commune est reconnu par les tribunaux, est-ce que l'emploi du mot Pouhon, seul ou accolé à l'enseigne d'une maison mais appliqué à l'eau minérale de Spa ne constitue pas un abus, une concurrence déloyale susceptible de donner lieu à des dommages et intérêts ? D'ailleurs, estime Cazaux, "si les tribunaux partageaient l'opinion du Mémorial, les spadois pourraient lui voter une médaille de reconnaissance puisque huit jours après, la réputation de leur célèbre Pouhon serait exposée à devenir le jouet du premier charlatan venu".

"Heureusement, conclut Cazaux, que la question entre Mr Schaltin, la Compagnie de Vichy et moi ne doit pas être appréciée ni par le Mémorial, ni par Mr Albin Body".

Pour la suite de l'affaire, le lecteur est prié de relire le texte de Pierre Lafagne dans notre bulletin N° 2 de 1977. Nous remercions Monsieur Pierre Hofmans grâce à qui nos membres peuvent bénéficier de cette très intéressante documentation.

CROIX, CHAPELLES ET ORATOIRES DE LA REGION SPADOISE. (I)

+++++

13. Monument de la Royal Air Force de la Petite Vecquée. (Photo I)

La nuit de la Saint-Georges, le 23 avril 1944, est tombé un avion de la R.A.F. se rendant en mission de bombardement sur l'Allemagne, à cet endroit de la fagne spadoise, au tiers de la Petite Vecquée de Bérinsenne à Malchamps.

Le monument, érigé au point de chute de l'avion, est composé d'une aile et d'une croix et porte une plaque de bronze dont le texte nous dit:

TO THE
EVERLASTING MEMORY OF

J 23416	F/O P.G. MILBURN	R.C.A.F.
I542326	SGT J. PALFREY	R.A.F.
R I60524	W/O N.W.E. BURDETT	R.C.A.F.
J2562I	F/O B.B. ASHLEY	R.C.A.F.
I570954	SGT S.W. COURTENAY	R.A.F.
60765	F/O S.M. CLARKE	R.A.F.
I485I	F/O D.W. MAGAN	R.A.F.

WHO LOST THEIR LIVES HERE ON

St GEORGE DAY - 24-4-44 AT 11 H 20 A.M.

FOR GOD AND COUNTRY.

(I) Suite de la première partie: Croix d'occis ou de mort subite.

Prière de voir le Bulletin d'Histoire et Archéologie Spadoises de septembre 1977, pp. 115 à 126.

Pour la localisation géographique le lecteur est invité à consulter la carte dressée à cette intention et annexée au même Bulletin.

L'officier pilote canadien Phil Milburn en était à sa première mission de guerre sur l'Allemagne et le quadrimoteur de la 504^{me} escadrille, dont l'équipage était composé de trois Canadiens et de quatre Anglais, tenta un attérisissage de fortune dans l'axe de la Petite Vecquée très visible en cette nuit d'avril. (1)

Lourd de toute sa charge de bombes incendiaires et explosives, l'avion percuta le sol où il fit un cratère de huit mètres de large et de quatre mètres cinquante de profondeur mettant le feu sur une assez large surface de la fagne.

Vers huit heures du matin, Monsieur Georges de Lame rencontra mon père sur place. Il n'y avait plus rien à faire; tout l'équipage était mort et l'on ne retrouva que six corps sur les sept membres de l'équipage. Détail émouvant: au cou d'un aviateur, attachée à une chaînette, une alliance qui fut remise au père de la victime. L'alliance était celle de sa mère morte en le mettant au monde.

Le monument de la Petite Vecquée, dû à l'initiative de Monsieur de Lame et à l'Aéro club de Spa fut payé par souscription publique. Souvent des mains pieuses déposent au monument d'humbles fleurs de fagne.

14. Croix Beckers (disparue).

La croix Beckers se trouvait à Winamplanche, à gauche en venant de Marteau et à l'intersection de la route vers Stoumont et de celle montant aux Combles.

C'est le jour de la libération (2), le 10 septembre 1944, que des Allemands firent irruption dans le magasin Beckers à Winamplanche une torche incendiaire à la main. Sans provocation aucune Monsieur et Madame Beckers et leur fils furent arrêtés et les deux hommes fusillés sans autre forme de procès devant les yeux de l'épouse et mère. Ce double crime s'ajoute à une longue liste de honteux forfaits.

(1) Relation verbale de Monsieur Georges de Lame.

(2) " La Vie Spadoise " du 23 septembre 1944.

Madame Beckers, voulant commémorer le souvenir de son mari et de son fils, fit élever contre la maison qu'habitait la famille et complètement sinistrée, un monument simple en pierre de taille. En voici l'inscription: (I)

A LA MEMOIRE DE PIERRE BECKERS
ET DE SON FILS JEAN
AGES DE 44 ET 23 ANS
LACHEMENT ASSASSINES PAR LES NAZIS
LE 10-9-44

Au cours des ans et à plusieurs reprises, la croix Beckers fut détériorée par des vandales ou des ivrognes jusqu'au jour où Madame Beckers fit enlever le petit monument. Actuellement, le nom des Beckers est ajouté au monument de Bronromme.

15. Croix Marcel RIXHON et Armand XHROUET.

Quand on sort de Winamplanche en direction de Desnié, au début du raidillon, un sentier enjambe le ru de l'Eau rouge par un ponceau; on accède à un autre sentier qui longe le ru sur sa rive droite en bordure de la propriété de Lébioles. A plus ou moins deux cents mètres du petit pont, on tombe sur un monument de pierre surmonté d'une croix perdu dans la nature et que peu de personnes, en dehors des habitants de Winamplanche, connaissent:

A
RIXHON MARCEL
ET
XHROUET ARMAND
VICTIMES DES NAZIS
LE 10-9-1944

Voici la relation du drame telle que me l'a faite Monsieur José Job, témoin direct et qui fut grièvement blessé en même temps que mouraient les deux hommes auxquels est dédié le monument.

(I) André VLECKEN, " LA REID ", Ed. Vinche, Verviers (1949), pp. 199.

Le sous-officier de gendarmerie Marcel Rixhon, de la brigade de Spa, se cache à la ferme de Fond Crasse pour tenter de s'y mettre à l'abri des hordes nazies. Il y rencontre le facteur José Job.

Il est aux environs de midi, ce 10 septembre 1944; Spa est libéré et, à Bronromme, le combat fait rage. La gendarmerie de Spa a lancé un appel téléphonique pour que l'ordre de rejoindre soit donné à Marcel Rixhon. Armand Xhrouet quitte Winamplanche pour Fond Crasse pour faire part au gendarme de l'appel téléphonique. Marcel Rixhon obéit et redescend vers Spa en compagnie d'Armand Xhrouet et de José Job. Ils sont donc trois, non armés, à longer le sentier de la propriété de Lébioles quand une mitrailleuse allemande installée sur la route de Desnié tire de nombreuses rafales, tue les deux premiers et blesse le troisième.

Le crime est signé !

16.17 et 18. Les croix du monument de Bronromme. (Photo J.)

Sur la route de Marteau à Stoumont, arrivé peu au sommet de la côte, un chemin conduit à la ferme château de Bronromme. A quelque deux cents mètres du carrefour et à gauche se dresse sur un fond de haie de hêtres le sobre monument aux morts de l'Armée secrète, groupe 44 de Spa et de ses environs.

Ce monument comprend deux stèles aux victimes de l'A.S. de la guerre 1940-1945 et trois croix en mémoire des trois victimes tombées face à l'ennemi le 10 septembre 1944.

A l'origine, chaque croix, dessinée par Monsieur Ivan Dethier, avait été plantée à l'endroit exact où était tombé le combattant, loin de tout chemin praticable. Par après, les croix, auxquelles furent ajoutées les deux stèles, furent regroupées dans un seul monument dû aux plans de Monsieur l'architecte Charles Tefnin. De cet endroit spécialement bien choisi se découvre un panorama allant, de la gauche, des antennes de l'émetteur de télévision du Bol d'Air, à Battice, en face, à Creppe et Spa et sur les bois du sud de Spa, à droite. C'est un des plus beaux points de vue du pays et, pour moi, le plus beau de la région. Ce n'est pourtant pas une consolation en face des sommes de souffrances des victimes aux noms gravés dans la pierre et des familles !

Il n'est question, ici, que des trois croix d'occis, morts pour que vive la Belgique, morts le jour de la libération de Spa.



I. Monument à la R.A.F. de la Petite Vecquée



J. Monument de Bronromme

La croix de gauche mentionne, en dessous du badge de l'Armée secrète:

A LA
MEMOIRE DE
ROGER PIROTTE
BRIGADIER DE L'ARMEE SECRETE
TUE A L'ENNEMI
LE 10 SEPT 1944
R.I.P.

Celle du centre, également en dessous du badge de l'A.S.:

A LA
MEMOIRE DE
ERNEST SCHULTE
LIEUTENANT DE L'ARMEE SECRETE
TUE A L'ENNEMI
LE 10 SEPT 1944
R.I.P.

La troisième, à droite, sommée de l'étoile de l'Armée américaine et de l'insigne de l'A.S.:

A LA
MEMOIRE DE
PHIL CIMINO
DE L'ARMEE AMERICAINE
VOLONTAIRE DE L'ARMEE SECRETE
TUE A L'ENNEMI
LE 10 SEPT 1944
R.I.P.

Il n'entre pas dans mes intentions, hors du propos de la présente petite étude, de narrer l'histoire de la résistance de l'armée secrète de Spa ou du combat de Bronromme. Nous espérons qu'un jour cette histoire trouvera une place dans notre publication.

I9. La stèle MASSON.

Face à cet embranchement conduisant à Bronromme, mais du côté droit de la route de Stoumont est située une autre stèle en l'honneur d'une autre victime de la résistance de l'armée secrète. Sur un roc entouré humblement d'un treillis est pendue... par un fil électrique une plaque de pierre avec inscription en relief:

A LA MEMOIRE DE
ALPHONSE MASSON
MEMBRE DE L'ARMEE SECRETE
ET I GROUPE G D
TOMBE POUR LA PATRIE
LE 10.9.1944

Ce résistant de La Reid appartenait à la section de l'A.S. dirigée par l'ancien secrétaire communal de La Reid, Monsieur Jean DEBY.

20. Monument aux aviateurs de la R.A.F. du Vieux-Pré.

A mi-chemin, à peu près, de la montée par la route nationale 29 de Marteau aux Combles, à main droite en montant, se situe un modeste monument, au bord de la route et en lisière d'une prairie dénommée " Terre à la Croix". C'est le monument du Vieux-Pré érigé à la gloire des aviateurs de la Royal Air Force.

Le 2 novembre 1944, quelques semaines après la libération, un avion de la R.A.F. se trouvait en difficulté dans le ciel de Spa. Il s'abattit. Le pilote fut retrouvé mort à proximité de la carlingue. Un autre aviateur resta accroché avec son parachute et blessé dans un arbre. L'observateur, dont le parachute ne s'était pas ouvert, vint s'écraser dans une prairie, les os rompus, son corps brisé et disloqué (1).

L'empreinte du malheureux restera marquée pendant de nombreuses années dans le sol. Dès le lendemain, le propriétaire de la prairie y plantait une croix.

Un monument fut inauguré le 29 mai 1948; il comprend une stèle d'un gros bloc de quartzite dans lequel est ancrée une plaque aux lettres de bronze.

(1) André Vlecken, "LA REID", Ed. Vinche, Verviers, 1949, pp. 213 à 216.

AUX HEROS DE LA
R.A.F.
TOMBES POUR NOTRE
LIBERATION
LE 2 NOVEMBRE 1944

Derrière le bloc de pierre une petite clôture sommée d'une croix entoure l'empreinte aujourd'hui disparue du corps de l'aviateur.

Ajoutons que cet avion avait explosé en l'air et que les débris furent éparpillés principalement sur la propriété du Vieux-Pré et au Haftay. Aujourd'hui encore un amortisseur de l'avion fait partie intégrante d'une clôture de prairie juste devant la ferme du Vieux-Pré.

XXXXXXXXXXXX

21. Stèle VAN BRABANT.

A droite de la route conduisant de Winamplanche aux Combles (Maquisard inconnu), une stèle commémore le décès accidentel d'un facteur de la poste de Spa.

+

A LA MEMOIRE DU
FACTEUR VAN BRABANT
MORTELLEMENT BLESSE
EN SERVICE
A L'AGE DE 18 ANS
LE 13-3-53

Le facteur Van Brabant rentrait à vélo à Spa à l'issue de sa tournée à Vert Buisson (I). Il descendait sur Winamplanche quand il fut victime d'un accident qui n'eut pas de témoin. Son collègue José Job le trouva inanimé sur le côté de la route mais son vélo, sa sacoche et son képi étaient bien rangés au bord de la route. Il donna l'alerte au village. Le jeune facteur mourut pendant son transfert à l'hôpital. Sans pouvoir rien élucider, la cause de l'accident avec un tiers ne fut pas retenue

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

(I) Relation verbale de Monsieur José Job.

22. Stèle Jean TRILLET.

La stèle Jean Trillet se trouve avenue de Barisart, à droite en montant, près du home Don Bosco.

+
A NOTRE AMI
JEAN TRILLET
MORT ACCIDENTELLEMENT
LE 3-6-68 A L'AGE DE 31 ANS
LE COMITE DU VIEUX-SPA

Voici les circonstances de cet accident de la circulation (I).
Monsieur Jean Trillet, ardoisier âgé de 31 ans, domicilié rue de Barisart à Spa, descendait en voiture la rue du même nom, venant de la Géronstère, le 3 juin 1968, à vingt heures 40.

A moins de deux cents mètres de son habitation, l'automobiliste manqua un virage et sa voiture déportée à gauche sortit de la route, percutant le sous-bassement de la clôture de l'établissement Don Bosco. L'infortuné conducteur fut éjecté sous le choc tandis que la voiture rebondissait sur la route, roulait encore quelques mètres et fonçait contre un arbre.

Jean Trillet rendait le dernier soupir pendant son transfert à l'hôpital; il était père de trois enfants.

XXXXXXXXXXXXX

(I) " La Vie Spadoise " du 9 juin 1968.

Deuxième partie: CROIX D'EMBANNEMENT.

La région de Spa, comme tout le reste du marquisat de Franchimont au Pays de Liège, est parsemée de croix d'embannement. De quoi s'agit-il ? Le mieux est de s'en référer à l'ouvrage d'un chantre de Spa, Georges Barzin, en particulier son livre que tout amoureux de la région devrait connaître et apprécier:

" SAC AU DOS AVEC ERARD DE LA MARCK " (1)

Publié après la seconde guerre mondiale, c'est l'ouvrage auquel sont faites de nombreuses références du présent chapitre.

Le prince-évêque de Liège, Erard de la Marck, avait constaté que les bois du territoire de Franchimont avaient été mis en coupe réglée par une exploitation anarchique de la forêt domaniale due aux besoins de l'industrie métallurgique florissante jusqu'au début du XVII^e siècle, dans la vallée de la Vesdre, du Wavai et même des petits sous affluents tel que le ru de l'Eau rouge de Winamplanche. Au XVI^e siècle, les besoins en combustible sont tels qu'il est temps de sauvegarder la forêt épiscopale (domaine de l'Etat) et de réglementer le travail des charbonniers et de régenter l'approvisionnement en bois de construction et de chauffage pour les habitants.

C'est l'intention du mandement d'Erard de la Marck publié le 9 mai 1519 et enregistré à la cour de Theux, le 16 décembre de la même année. Que dit ce mandement ?

Il ordonne aux charbonniers travaillant dans les bois de laisser sur chaque journal de forêt " dix stallons de chaisnes (chênes) ou de fawes (hêtres) si les chênes venaient à faire défaut ".

Il fait savoir que son lieutenant Englebert de Presseux, châtelain de Franchimont, fera connaître à chacun des bans les limites de ses bois en deça desquelles il sera interdit de charbonner (charbon de bois), et ces limites sont clairement déterminées par un texte fort long et détaillé qui indiquait le périmètre de protection. Il a permis à Georges Barzin de retrouver les " limites exactes qui répartissaient, au XVI^e siècle, le territoire du marquisat entre manants et charbonniers ". (2)

(1) "Sac au dos avec Erard de la Marck", Georges Barzin, Ed. " le Travail "

(2) Ibidem, p. 17.

Le 30 août 1603, le prince-évêque Ernest de Bavière revient à la charge par une ordonnance portant règlement pour tous les bois du Marquisat avec sanctions à la clé. Ces embannements sont jalonnés de bornes en forme de croix et il est vraisemblable que les premières croix d'embannement datent de 1519.

Plus tard, en 1762, des bornes en pierre et gravées F.D.P. délimiteront plus précisément les forêts du Prince.

Comment se présentent ces croix ? Elles sont en bois et, à l'origine, toutes devaient avoir même forme et même aspect: le montant a 2,10 m de hauteur; la traverse a 3 pieds 9 pouces et l'épaisseur est de 7 pouces. La tête est plus grande que chacun des bras. Certaines voient les extrémités des bras et de la tête se terminer en forme de poire. Au cours des siècles et de leurs renouvellements successifs, bien des variantes ont été observées et seul l'emplacement permet de dire qu'une croix d'embannement fut là. Aucune ne s'ornait d'un christ.

Déterminer avec exactitude la qualité d'embannement des croix existantes à l'heure actuelle est fort aléatoire pour le premier motif que, depuis la parution de l'ouvrage de Georges Barzin, nombreuses sont les disparues et non remplacées. L'extension de l'habitat urbain de Spa depuis le XVI^e siècle a fait que ces témoins du passé sont beaucoup moins nombreux qu'en zone rurale plus conservatrice.

Le second motif est que je ne suis pas toujours d'accord avec Georges Barzin quant au caractère très ancien de certaines croix et de leur origine dans le mandement de 1519.

Hélas, l'auteur de " Sac au dos avec Erard de la Marck " n'est plus là pour défendre son point de vue!

La nomenclature qui suit reprend les croix d'embannement que je crois authentiques. Celles que je classe plus simplement dans les croix votives font l'objet du chapitre suivant; lorsqu'une d'entre elles est d'embannement pour Georges Barzin, j'en ferai mention.

Nous passerons, si vous le voulez bien, à la nomenclature et à la localisation des dites croix.

23. Croix Papet.

Cette croix de bois est située au carrefour par les routes de Basse-Desnié à La Reid, à Hautregard et de la route plus récente partant, depuis la fin du siècle passé, de la croix Papet aux Combles en passant par le lieu-dit Canada.

La croix actuelle est en mauvais état; elle penche dangereusement. S'il n'y est pas porté remède, sa fin est assez proche.

Faisant suite au même aborçnement, nous trouvons:

24. Une croix de fer, non loin de la croix Papet, qui disparaît avec sa rouille dans la haie du vieux chemin se dirigeant du lieu-dit croix Papet à Sur le Thier et à la ferme du Vieux-Pré et qui est en réalité l'ancien chemin de Les Cours à Theux.

25. Sur le Thier.

Toujours sur le même chemin, au large de la ferme Sur le Thier, se dressait une croix d'embannement. Le propriétaire de cette ferme va la remplacer par une nouvelle déjà confectionnée par lui mais il cherche un Christ. (juillet 1977).

26. Ferme du Vieux-Pré.

A nouveau sur le même chemin Les C^Urs/Theux, à proximité immédiate de la ferme et au croisement avec le vieux chemin La Reid, Les Combles, Marteau, une autre croix en très bon état est fixée au vieux chêne multiséculaire et a cette particularité rare en région spadoise d'être agrémenté d'un dos en planches. De tous temps, cette croix a été bien soignée par la famille Gernay propriétaire de la ferme. Espérons que l'actuel occupant, un citadin liégeois persévérera dans la même voie!

Vous constaterez avec moi que les croix 23 à 26 se situent à des croisements de chemins anciens. Cela facilite l'aborçnement et prouve l'âge de ces chemins.

27. Croix de Watro. (Photo K.)

Vous trouverez cette croix en bois sculpté aux bouts piriformes et au socle de pierre sur la route du Tonnelet, à droite, au pied du raidillon menant à la source, à sa rencontre avec le chemin menant à la source de Watro. (dans une propriété privée).

Cette croix aussi est à la merci du premier vandale venu; un rien la basculerait. C'est la prochaine dont notre association compte confier la restauration à Monsieur Julien Giet.

28. Croix de la Petite Vecquée. (Photo L.)

Sur la route de Spa à Malchamps, à droite et à l'amorce de la Petite Vecquée est plantée une croix aux vraies dimensions des croix d'em-bannement. En plein chêne, elle n'est pas pourvue, comme il se doit, de Christ. Elle a été construite et plantée par les soins de Georges Barzin et de l'Office du Tourisme. A la fin de l'été, elle est de toute beauté dans sa simplicité, au milieu des fleurs sauvages qui l'entourent.

29. Croix de l'Ovredge Fosse. (Photo M.)

C'est sur le chemin de Creppe à la fontaine de Barisart(chemin des Pouhons) que se situe une deuxième croix d'em-bannement du même modèle et de la même forme que la précédente. Elle est également due aux soins de feu Georges Barzin.

Elle est à proximité immédiate d'un point de vue " orné " d'un pavillon. Du pavillon n'existent plus que les montants et la charpente du toit. Si cette simple mention pouvait émouvoir l'Office du Tourisme de la ville de Spa...!

75, 76, 77. Hestroumont et bois de Rohaimont.

Trois croix se situent sur l'ancien chemin conduisant du village de La Reid à la gare du même nom. Elles font partie d'un embannement assez bien conservé partant de Spixhe (croix noire), Becco, Ferme de l'Our-laine, Heid de Fer, Ferme de Fauquemont mais qui n'est pas indiqué à la carte sauf les trois dernières.

Fin de la deuxième partie.

A suivre.

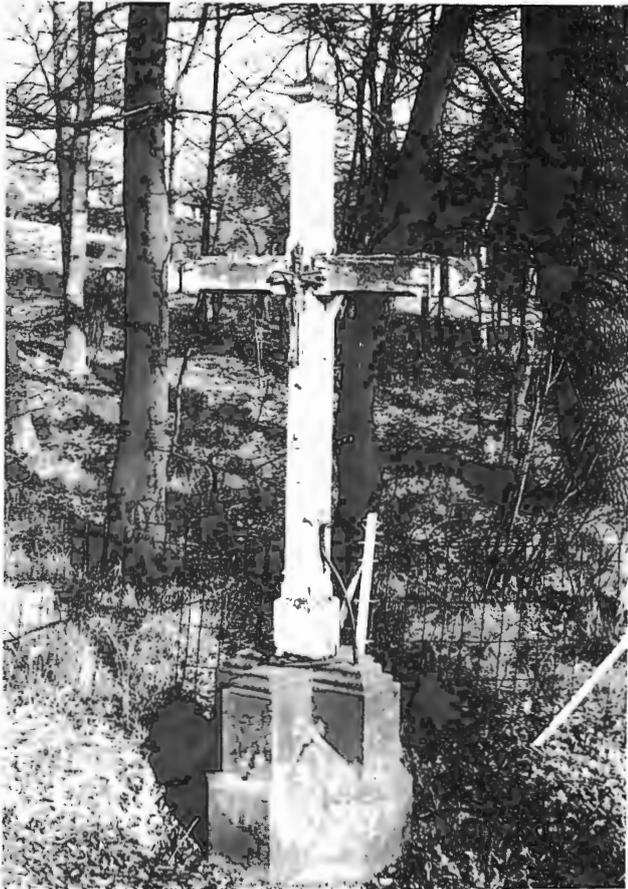
Maurice RAMAEKERS

(novembre 1977).

Des lecteurs nous écrivent !

C'est avec plaisir que je vous fais part de deux lettres reçues qui apportent à la première partie de cette étude parue dans le bulletin n° II de septembre 1977 des éléments nouveaux.

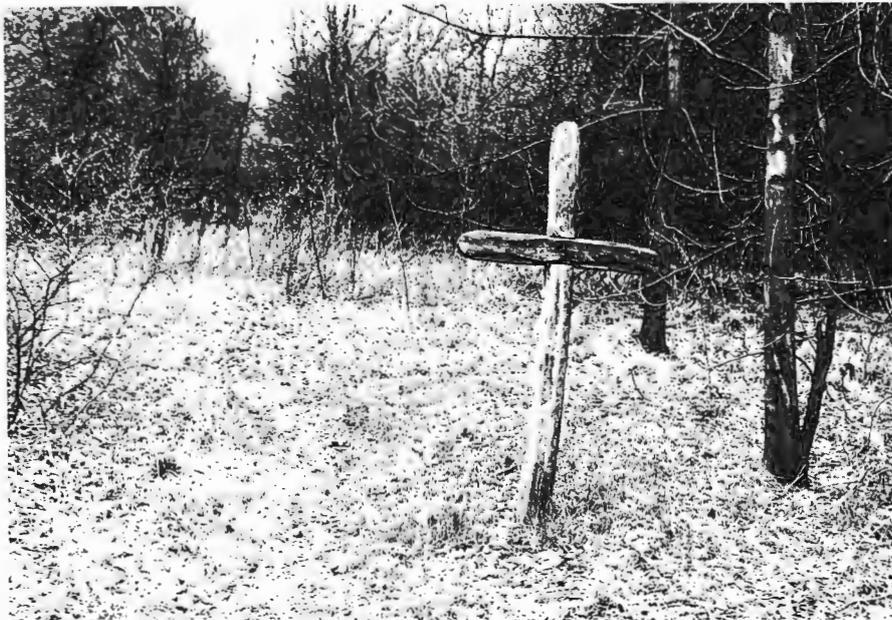
La première émane du Colonel d'Aviation Georges MINE, enfant de Spa, et traite de la croix disparue dédiée à Laurent-Joseph COLLARD, souvent vue dans son enfance et qu'il ne retrouvait plus.



K. Croix de Watro



M. Croix de l'Ovredge Fosse



L. Croix de la Petite Vecquée

Le Colonel Mine nous dit:

Il s'agit de Laurent-Joseph COLLARD, fils de Herman-Joseph et de Anne-Barbe GULPEN, dite GUETTEPON, né à Thimister en 1765.

Cette famille du Duché de Limbourg, s'y fit remarquer par sa fidélité à l'empereur d'Autriche lors de la révolution brabançonne, en recut uen médaille d'or. Peut-être faut-il voir dans l'arrivée de Laurent-Joseph à Spa, des raisons de politique locale.

Il épousa à Spa, le 6 octobre 1791, Marie LANUIT (LANUITTE) et s'établit voiturier, puis voitirier-cultivateur, rue du Waux-Hall.

Récit familial: un jour de décembre, revenant en voiture, il s'arrêta, remonta en voiture se sentant mal et mourut; son cheval le ramena à la maison; son fils Pierre Collard, (lequel avait épousé le 29-10-1823 Marie-Madelaine GERNAY), cultivateur, fit édifier cette croix.

Peut-être y eut-il erreur de date, car l'acte de décès porte le 4 décembre âgé de 64 ans (si mes notes sont exactes).

Les recherches généalogiques confirment souvent la tradition familiale, ainsi l'affirmation que ces COLLARD alliés aux GERNAY - LELOUP - HAVARD - MALHERBE, etc. étaient étrangers aux autres COLLARD, installés bien avant à Spa.

La seconde lettre émane d'un autre Spadois émigré en Brabant, le Colonel pharmacien Louis PIRONET et traite de la croix HEYNE(n° 12) :

Lorsque j'étais enfant, mon grand'père, Victor PIRONET (1863-1960) m' emmenait à la cueillette des noisettes dans la campagne de Creppe. Un jour, en battant les haies du chemin Werihay, nous passâmes devant la croix Heynen. C'est alors que mon aïeul me raconta l'anecdote suivante:

Le 5 mars 1918, le chien du berger Heynen rentra seul à son domicile à Spa en donnant de grands signes d'agitation; alertés par l'animal, les proches montèrent en toute hâte vers la pâture et trouvèrent le corps sans vie d'Alexandre Heynen au bord du chemin.

Je remercie ces deux membres fidèles de leur collaboration.

M.R.

Une société d'agrément

Nous reproduisons ci-après quelques notes qui nous ont été fournies par Mr G. SPAILIER et qui se trouvent à la Bibliothèque Communale.

Les Montagnards Spadois

En 1836, quelques Spadois artistes-peintres et artisans réunis en Cercle fondaient une société de chant qui s'intitula "Les Gueux" parce que ces joyeux compères chantaient volontiers cette populaire chanson de Béranger.

C'était l'époque où venait d'être fondée la première école de musique de Spa. En 1843, Alexandre Gits, ancien lauréat du Conservatoire de Bruxelles, fut nommé directeur de cette école. C'est lui qui s'empara des éléments des "Gueux" pour en faire une société stable qu'il baptisa "Les Montagnards Spadois". Composée de membres très actifs chez lesquels régnait l'esprit de camaraderie, elle fut bientôt en état de rivaliser avec les autres orphéons du pays et elle remporta souvent des succès très marqués dans les festivals. C'est Alexandre Doneux qui fut nommé Président.

Elle alla en prospérant, elle concourrait aux plaisirs de l'hiver à cette époque où la radio n'existait pas encore. Son objectif principal était la musique. Sa chorale devient très connue. Ses membres prêtaient parfois leurs voix à l'exécution d'une grand'messe à Stavelot et Malmedy ou à l'exécution de choeurs dans les fêtes offertes aux étrangers pendant la belle saison. A l'occasion de la fête célébrée à Spa pour le premier anniversaire de la naissance du duc de Brabant - futur Léopold II - les Montagnards chantèrent un Te Deum composé par un de leurs Membres Henri Tahan.

En 1851, la Société comptait 30 membres exécutants et avait une section d'harmonie ou de fanfare. L'année suivante elle obtint un subside pour prendre part au concours de chant d'ensemble organisé à Bruxelles le 26 septembre. Les musiciens composèrent pour les Montagnards Spadois des choeurs spéciaux, notamment "Le Spadois" et "Le Chant Montagnard" dédié à la Ville de Spanparoles de Derive, musique de Henri Tahan.

En 1855, Antoine Jehin prit la succession laissée vacante par le départ de Gits démissionnaire et devint directeur des montagnards. Jehin dirigea la société avec beaucoup de succès, il forma des jeunes gens pour compléter la chorale en même temps qu'il s'appliqua à former des instrumentistes pour l'orchestre de la ville.

Après plusieurs phases critiques, la société fut reconstituée en 1857 et se soutint grâce aux efforts et à l'énergie de quelques membres fondateurs. Le prince de Capoue, frère du roi de Naples et exilé, avait alors fixé à Spa sa résidence habituelle. Il accepta la présidence d'honneur de la société à laquelle il offrit la première et superbe bannière.

Diverses fluctuations influencées par la politique locale firent subir une véritable crise aux Montagnards Spadois. Une scission se produisit entre ses membres et on fut à la veille d'une dissolution. Jehin sauva la situation. La Société eut un moment d'éclat en 1866. Un concert brillant fut donné au Waux-Hall avec 20 demoiselles. Ce fut une véritable solennité. Ses éléments s'affirmèrent une fois de plus pleins de ressources et capables de soutenir l'institution. En 1870, la société ne put cependant pas éviter la dissolution, mais elle reprend son activité en 1872.

Le 12 juin 1873, Spa reçut un grand personnage : le Shah de Perse Nassir-el-Din accompagné d'une suite imposante. Des appartements pour 85 personnes furent retenus à l'Hôtel d'Orange qui était alors situé dans l'actuelle rue Royale, là où s'élève aujourd'hui le Casino. Les autorités communales vinrent à la gare pour recevoir le Shah et lui adresser des compliments de bienvenue. Une aubade fut donnée au Shah dans la cour de l'Hôtel par l'orchestre du Casino. Une fête de nuit fut organisée dans la Promenade de Sept-Heures, un concert de chant et d'harmonie fut exécuté par les Montagnards Spadois. A cette occasion, notre vieille Société affirma à nouveau un rôle de premier plan et les qualités de ses exécutants.

Au cours des années suivantes, la Société des Montagnards Spadois déclina lentement en tant que société de musique. La chorale garda longtemps encore son activité, mais avec de moins en moins d'élan et de valeur. Elle cessa finalement d'être une chorale pour se borner au rôle d'une société d'agrément.

Après la guerre 1914-1918, son activité se borna à donner trois bals ou concerts par saison d'hiver. Un certain cérémonial donnait encore de l'allure à ces soirées pour lesquelles un minimum de toilette restait imposé. Un esprit de société très marqué continuait à dominer. On naissait et on mourrait "Montagnard".

La guerre 1940-45 donna le coup de grâce à la Société. La naissance de la radio avait déjà condamné les chorales en général; le développement effrené de cette même radio fit disparaître à jamais les chœurs et les fanfares locales. En outre, les moeurs de la jeunesse évoluèrent dans un sens de plus en plus négligé et il ne fut plus question de cérémonial, ni même d'esprit de société. Les adultes furent de plus en plus soumis à leurs petites vanités et à leurs jalousies stériles. Lorsqu'un corps social perd la fierté d'être ce qu'il est, il doit fatalement disparaître.

Ceci n'aurait pu être fatal si la jeunesse destinée à la relève avait marqué du goût pour reprendre l'oeuvre créée et soutenue par leurs devanciers. Or, il n'en fut rien !

La jeune fille émancipée par le sans-gêne moderne a perdu son ancien prestige. Placée par les jeunes hommes sur un plan d'égalité, elle ne fait plus l'objet du respect voué autrefois à la femme. Par voie de conséquence, elle a perdu son attrait et son charme.

Or, c'est pour elle qu'avait été soutenues les sociétés d'agrément : pour lui permettre de goûter les agréments de la danse dans un milieu qui lui fût familier et sympathique. Dès le jour où la jeune fille ne garde plus son prestige auprès des jeunes gens, les Sociétés privées perdent leur raison d'être. Les jeunes hommes considèrent désormais notre société comme quelque chose de désuète et ne veulent plus s'y intéresser; complètement éberlués par l'influence ridicule des danses américaines et d'un jazz abâtardi, démoralisés par le manque de décence des jeunes filles trop visiblement inquiètes de trouver un mari à n'importe quel prix, ils ont perdu non seulement le goût de la société convenable mais encore toute trace de civilité. Ils sont tombés dans un égoïsme parfait, un égocentrisme risible mais qui les rend absolument impropres à tout esprit de société stable.

SOCIÉTÉ  ROYALE
LES MONTAGNARDS SPADOIS
FONDÉE EN 1836
✱

Pour nos Soirées.

Nous rappelons le règlement de notre Société modifié par l'Assemblée Générale en sa séance du 26-10-49 :

« Chaque personne spadoise non membre se présentant à nos soirées devra être accompagnée par un Membre et payera 25 frs pour une carte provisoire pour autant que le Comité marque préalablement son accord. Cette carte sera une affiliation temporaire et devra, si l'intéressé le désire, être ratifiée par l'assemblée générale pour devenir définitive. Dans le cas de ratification, la différence sera réclamée pour parfaire la cotisation normale.

» A partir de 18 ans le premier fils de Membre doit payer 50 frs. Payeront 75 frs les jeunes gens de moins de 25 ans dont les parents ne sont pas Membres. Leur carte sera strictement personnelle.

» La carte de 100 frs payée par le chef de famille ou le premier Membre de la famille autorise les dames et jeunes gens de moins de 18 ans de cette famille à assister gratuitement à nos soirées.

» Tout Membre peut demander l'invitation d'étrangers à la Ville pour autant qu'il les accompagne à la soirée en cause.»

LE COMITÉ.

Quant aux adultes, ils n'ont pas su conserver, eux non plus, le culte de leur vieille Société. Eux sont encore moins excusables. Il serait vain de rechercher les raisons de ce désintéressement coupable, de cet absentéisme continuel. Un organisme ne vit pas seulement de cotisations, mais surtout de présences. La présence des Membres c'est la vie, c'est l'encouragement, c'est l'initiative. L'absence, c'est la stagnation et le dégoût. Il suffit de le constater et d'en tirer l'inéluctable conclusion :

Les sociétés d'agrément sont périmées !

SPA, le 10-5-1950

Léon COLLIN

Note documentaire : Dès 1949, la société ne parvint même plus à trouver un président. Le Comité de 1950 était composé comme suit :

Vice-Président : Willy HEROUFOSSE

Secrétaire : Armand DEBATTY

Trésorier : Léon COLLIN

Membres : Léon DEJONG

Henri DONEUX

Henri MAQUINET

Les derniers présidents furent :

En 1948 : Etienne BAIWIR - 1940-45 : guerre mondiale - 1939 : DENIS
PAES

Avant Denis Paes, le président fut Edouard HENRARD; avant lui ce fut Denis Paes père, et avant ce dernier : Ernest BARZIN

Le président 1er en date-Alexandre Doneux -se trouve être le grand-père d'Henry Doneux membre du comité qui sera vraisemblablement le dernier

En 1969 ... c'était le 150e anniversaire de

LA SOCIÉTÉ D'AGREMENT

A l'occasion du 150e anniversaire de la fondation de la Société Royale d'Agrement en 1819, l'Administration communale, le Centre Culturel et la Commission des Fêtes organisaient, à l'initiative de la Direction des Affaires Culturelles de la Province, une exposition de la Vie à Spa et à Liège en 1819, en la salle de lecture de la Bibliothèque communale, le samedi 15 novembre 1969 en présence de nombreuses autorités civiles, militaires et religieuses.

Mr Ch Léonard, président de la Société Jubilaire, après avoir remercié les organismes sous les auspices desquelles se déroulait la manifestation, retraçait l'histoire de la Société fondée quatre ans après Waterloo, sous le régime hollandais.

(d'après la Vie Spadoise du
23 novembre 1969)

* * *

Il y a 150 ans, 30 années après la révolution française, 4 ans après la fin de l'épopée napoléonienne à Waterloo et aussi déjà 4 ans sous le régime hollandais, comme l'histoire est un éternel recommencement, la jeunesse à Spa était en pleine contestation.

Portant encore perruque ou se poudrant les cheveux, les notables et les bourgeois de Spa jugeaient sévèrement cette jeunesse dont la jaquette aux revers énormes était rehaussée de cravates prodigieuses, coiffée de longs cheveux qui se prolongeaient par des favoris imposants; cette nouvelle génération tournait résolument le dos au passé et se défendait d'être conformiste comme leurs parents.

Ils laissaient parler entre eux les anciens soldats de l'Empire qui se remémoraient toutes les victoires du "Petit tondu" auxquelles ils avaient participé et sur ce point, ils étaient heureux d'avoir échappé de peu à la conscription.

Que faisaient-ils ces jeunes gens ? Il y en avait de toutes les professions et en ces années dites "Folles" à l'époque, ils se livraient, avec fougue, au sport nouveau qui faisait fureur alors : LA DRAISIENNE

Ils rivalisaient d'ardeur, de vitesse et d'audace sur cet engin, fort peu stable dont on entraînait les roues en posant les pieds sur le sol.

Comme chez nous, beaucoup de rues sont en pente; rendez-vous compte de la frayeur de la classe "bien pensante" en voyant ces jeunes fous

dégringoler, à fond de train, les rues de la ville et avec quelle joie, elle applaudissait les culbutes et les dérapages; car les roues de ce précurseur de notre vélo étaient cerclées de fer.

Mais, à Spa, l'hiver était long et que faire de ses soirées ? Tous en avaient assez d'entendre et de réentendre "Al Cise" les vieux ou les anciens soldats raconter tant d'histoires que, à la fin, ils savaient par coeur.

Il fallait du nouveau, et c'est ainsi qu'aujourd'hui, ce 15 novembre 1819 où il y a 150 ans naquit la Société d'Agrément.

A quelques amis, ils se réunirent et décidèrent de louer "à bail" une partie d'immeuble. Ce premier local se trouvait chez Philippe. Il est loué à raison de 180 francs par an et se compose de plusieurs salons; il est ouvert tous les jours, il est chauffé, éclairé au pétrole par des quinquets. Une enseigne était placée à la façade de l'immeuble, on y lisait, écrit en lettres d'or sur fond noir : SOCIETE D'AGREMENT

Au rez-de-chaussée, on y jouait aux cartes (5 lignes, chasse-coeur, bridge, et wihst) également au billard ainsi qu'aux jeux de Dames et d'Echecs.

L'étage était réservé à la lecture; on y faisait aussi sa correspondance. On y trouvait des livres, des revues, des journaux. Parmi ceux de 1819, on y lisait : le Conventionnel de Paris, le Journal des Débats, le Journal de Liège et le "Vrai Libéral".

La Société d'Agrément peut prétendre avoir été Bibliothèque et Salle de lecture presque 50 années avant notre Bibliothèque actuelle.

J'oubliais de vous signaler qu'au rez-de-chaussée se trouvait également une BUVETTE qui était tenue par un concierge rétribué par la société et qui, un jour, osa réclamer, en sus de ses gages, 50 centimes de l'heure; pour ses prestations, quand celles-ci dépassaient une heure du matin. Ce qui lui fut accordé, mais payé par les retardataires.

Un règlement que nous possédons encore et que vous pouvez voir était remarquable de précision; il avait pratiquement prévu et résolu tous les cas. C'est ainsi qu'à titre d'exemple, on ne pouvait se présenter au local de l'Agrément en veste ronde ou en sarrau; on ne pouvait s'exprimer qu'en langue française pas en hollandais, et les militaires devaient déposer leurs armes au vestiaire.

J'ajouterai que pour contester encore un peu plus, la comptabilité se faisait en franc et non en florin hollandais.

On peut voir dans les livres de compte "Payé pour la patente" : 10 florins 35 cents des pays-bas (sans majuscules) soit : 21 francs 91 centimes. Si le premier président était Antoine Dommartin, le secrétaire Rouma, les commissaires Servais, Deville et Tournaye fils; c'est Richard qui assume les fonctions de Caissier. Il perçoit les cotisations, les amendes (de 2 à 20 francs) et la recette de la vente "Aux enchères" des vieux journaux et revues. Car à cette époque, les vieux journaux ne servaient pas à allumer le feu mais à la lecture, même si les nouvelles dataient de plusieurs mois. On peut voir dans les comptes qu'il a été fait 21 lots de journaux et revues et que le montant des enchères s'est élevé à 25 francs.

Le Caissier paie également les dépenses, soit le loyer, le chauffage 40 francs, le pétrole 30 francs, diverses réparations etc. Il paie aussi un commissionnaire. A cette époque, la poste ne fonctionnait pas comme actuellement et il fallait un préposé chargé de porter à domicile les convocations, les invitations, les avertissements etc et ce système employé durera plus d'un siècle, la lignée des Wislet de 1819 ne s'éteignit qu'avec Clarembeau en 1940.

A l'inventaire du Mobilier, dès la fondation figure un tronc pour collecter pour les pauvres. La société versera plusieurs fois 50 francs de l'époque pour le chauffage des indigents et bien souvent elle alloua des secours à différentes personnes. Elle s'associe toujours et encore maintenant aux collectes et oeuvres de bienfaisance. Le 31 décembre 1939, elle organisa elle-même un bal masqué dans la grande salle du Casino, au profit du "Colis du Soldat". Le bénéfice s'éleva à 20.000 francs.

En 1870, la guerre entre la France et l'Allemagne provoqua la fermeture du Casino. On s'occupa des malheureux et les portes de l'Agrément s'ouvrirent aux réfugiés, sans ballottage ni cotisation.

L'année 1902 fut une année terrible pour Spa. C'est la loi sur les jeux et la fermeture du Casino. La situation de la Caisse est catastrophique, mais la fréquentation des membres est ardemment désirée par le tenancier qui offre son local gracieusement.

En un siècle, l'évolution du genre de vie renverse les situations. La Société n'a plus à payer un local, ni à le solliciter; mais elle se le voit offrir.

Le chauffage n'est plus à sa charge; elle n'a plus comme en 1915 (en pleine guerre) à payer au marché noir 1.250 Kg de charbon pour 35 francs.

Dès 1819, la société organisa des bals; le coût alors de l'orchestre s'élevait à 7 Fr 20 pour les 6 musiciens; mais pour la nourriture et les rafraîchissements de ces musiciens la note montait à ... 16 Fr 50. A cette époque, un gendarme montait la garde devant l'entrée de la salle; la redevance à verser était de 5 francs par soirée.

Ces bals avaient beaucoup de succès et la famille de la jeune fille qui y faisait son entrée pour la première fois était en effervescence des mois à l'avance. Les voisins et amis discutaient de la robe, du modèle et le grand jour venu il y avait foule à la porte des salons pour admirer et ... critiquer. Toutes les salles de la Ville virent se dérouler les bals de l'Agrement; le Casino, la salle Ladeuze, l'Hôtel d'Orange, l'Hôtel de Flandre et aussi la magnifique salle du Waux-Hall, propriété de la Ville.

Un jour de bal de cette belle salle, tout était comble et la chaleur étouffante. Les comitards se réunissent en hâte et décident le bris de deux vitres pour abaisser la température.

Le lendemain, le caissier portait 2 fois 1,50 Fr au receveur communal. Cette décision qui nous surprend un peu était courante à l'époque. Il n'y eut pas que des bals. On organisa des concertos, des pièces de théâtres, des revues très spirituelles et qui eurent beaucoup de succès.

Je ne vous parlerai pas des banquets, des fêtes, de la Foire, de la St-Nicolas, de la Fête des Rois, des concours des plus grands mangeurs de moules ou d'oeufs durs ni des petits soupers en ville qui sont traditionnels. Il y eut des "Pêtées" mémorables, des excursions pédestres dans tous les environs; on alla plus loin, avec le temps, Bruxelles, Gand, Anvers, Aix-la-Chapelle, Luxembourg, Paris, etc. Toutefois, pour l'époque, ce fut la randonnée extraordinaire, en plein hiver et par plusieurs diligences qu'organisa l'Agrement à la Baraque Michel ! Un tableau du peintre Spadois, Gérard Crehay, a immortalisé cette expédition dans ce coin perdu et par une neige abondante. On était encore loin du chauffage et du dégivrage des voitures et je suis convaincu qu'actuellement aucun de nous ne voudrait tenter l'expérience.

Pour être admis membre de la Société, il fallait, suivant le règlement, obtenir les 2/3 plus une des voix de membres présents convoqués pour ce ballottage. Le nom du récipiendaire était affiché au local dans un cadre "at hoc" pendant une semaine. Les réunions pour ce motif avaient lieu le jeudi et le sérieux de l'organisation montre l'importance de la chose.

Vous pouvez voir la fameuse boîte à ballottage. Après qu'elle eut été fermée à clé et placée derrière un paravent, chaque membre, à l'appel de son nom, recevait une boule en bois qu'il déposait à droite "blanc" pour accepter et à gauche "noir" pour refuser un candidat.

La plupart de ces ballotages donnent la majorité requise, mais rarement l'unanimité. Jules Lezaack, personnalité de premier plan reçut 3 boules noires. D'autres furent refusés et toujours selon le règlement, ne pouvaient représenter leur candidature que l'année suivante.

Vous pensez bien qu'à cette époque, les caballes, les clans, etc étaient à la mode.

* * *

Dans son exposé, Mr Ch Léonard évoque alors les péripéties de la présentation par Jean Hubert Joseph COLLIN de la candidature de Henri Xhrouet, menuisier. Histoire rocambolesque qu'à une prochaine occasion nous relaterons peut-être.

Nous reprenons le texte du discours au moment où, après cette relation des démêlés de Collin, le Président évoque les anniversaires de la Société.

* * *

Le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Agrément fut célébré en grande pompe par un banquet le 15 novembre 1869 à l'Hôtel d'Orange qui s'élevait alors à l'emplacement actuel des jardins du Casino. On y fête Antoine Dommartin, le seul membre, encore vivant de la fondation. Son portrait peint par Antoine Fontaine lui est offert en souvenir.

Pour son septante-cinquième, la société commanda une nouvelle bannière d'après un croquis de Lezaack.

Toutes les sociétés locales attendaient à la gare des Chemins de fer. Un immense cortège traversa la Ville; l'Ecole de Musique prêtait son concours. Tout Spa était en ville pour assister au passage, tandis que des camps d'artillerie éclataient dans la montagne.

Un magnifique banquet, comme on en faisait en ce temps-là, clôtura la journée. En 1919, ce fut le centième.

Ce fut un triomphe, bien que tout avait commencé par une cabale.

Le Comte de Béarn refusa même de prêter les Salons du Casino ! La presse intervint dans tous les journaux; le Casino hésita, craignant le scandale, revint sur sa décision puis s'efforça de donner de l'éclat à la cérémonie. Il y eut naturellement un succulent banquet au Casino; le lendemain, une représentation théâtrale devant une salle comble. On y jouait "LA FAUVETTE du TEMPLE" opéra comique en 3 actes; et après le spectacle, grand bal. Beau succès et excellente organisation due à Marcel Jehin et Léon Barzin.

Le Cent vingt-cinquième passa sous silence; car en 1944, si Spa était libérée, la guerre continuait et bien de nos concitoyens se trouvaient encore dans les prisons et les tristes camps de l'ennemi.

Toutefois, pour marquer la tradition au 130e, on organisa un excellent souper au local et les membres s'efforcèrent de s'habiller et de se grimer pour ressembler aux fondateurs de la Société.

Nous voici à 150 années d'existence. J'arrête de vous narrer l'histoire de notre vieille société, quoiqu'il y aurait encore beaucoup à raconter, mais, et je m'excuse d'avoir été si long, c'était pour vous montrer que nous sommes les successeurs des fondateurs et que si de génération en génération, elle est arrivée à son grand âge, tous les membres de la Société Royale d'Agrément doivent s'efforcer et l'aider à continuer sa longue marche.

Voici la liste des anciens présidents : Antoine DOMMARTIN 1819, Dagly 1838, Serevais 1859, Paul DOMMARTIN 1868 - Jules LEZAACK 1878 - Oscar LOUSBERG 1889 - François HENRIJEAN 1895 - Henri JEHIN 1913 - Félix HAVARD 1933 - Alex TOURNAY 1945 - Georges SCHOLTES 1948, à qui je succède en 1953.

Voici la liste des principaux fondateurs dont les noms nous sont encore connus : DAGLY-Deleau, Dumont, Crehay, Simon, Collin, Colette, Cockerill, Marcotte, Body, Decerf, Henrard, Hayemal, Schmits, Dricot, Sepült, Courtejoie, Auberwijsse.

Ceux qu'ils ont succédé et ont collaboré à la vitalité et au renom de l'Agrément soit en étant du Comité ou en s'occupant de certaines fêtes et qui n'ont pas encore été nommés et ce, pendant les 100 premières années.

Maréchal, Jacquemin, Lecocq, Ledin, Reigler, Sury, Duchesne, Jacques, Piron, Guillaume, Detaille, Paquay, Gernay, Fontaine, Fraikin, Demaret, Lemaire, Damseau, Renson, Hanrion, Nemry, Debatty, Misson, Dejong, Hesse, Schulte, Bomerson, Albert, Pottier, Jacob, Couvreur, Breuer...

Je demanderai à Monsieur le Bourgmestre de vouloir bien déclarer ouverte l'exposition "SPA en 1819" organisée à l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation de la Société Royale d'Agrément.

xxxxxxxxxxxxxx

OPERATIONS MILITAIRES AUX ABORDS DE SPA EN 1944

A propos de l'article paru dans notre bulletin de septembre dernier, aux pages 98 et suivantes, sous la signature de Monsieur F. BOUROTTE, Monsieur Georges R. de LAME nous fait parvenir cette mise au point suivante:

Ayant eu le privilège d'apporter ma collaboration à M. l'Abbé Marcel BOVY pour son remarquable ouvrage " La Bataille de l'Amblève ", c'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de l'article de M. Fr. Bourotte dans le bulletin de septembre 1977.

Pour l'exactitude historique qu'il me soit permis de préciser que les photographies de la "Passerelle" de La Venne sont celles d'un solide pont carrossable construit plusieurs années après la guerre, pour remplacer la vieille passerelle branlante et étroite dont disposa PEIPER pour s'échapper avec ses hommes dans la nuit du 24 au 25 décembre.

M. BOVY, ayant continué ses recherches après la parution de son livre, découvrit cette petite passerelle dont l'absence l'avait intrigué lors de ses premières investigations. Nous avons pu la traverser tous deux.

G.R. de Lame

Par ailleurs, l'auteur de l'article nous demande d'apporter les errata suivants:

Page 100, 2^{me} ligne: lire STARCK au lieu de STACK.

Photo 2: SAILLANT Nord au lieu de Vaillant Nord.

Page 101, 1^{me} ligne: lire le 24 décembre, vers 3 heures au lieu de 23 décembre vers 5 heures.

xxxxxxxxxx

LE CENTENAIRE DE LA GALERIE LEOPOLD II

La suppression des jeux

En 1855, la question de la suppression des jeux était soulevée à la Chambre des Représentants. A cette occasion, la direction du Casino avait établi un rapport tendant à démontrer notamment :

1. Qu'en droit la suppression ne pouvait se justifier.
2. Que cette suppression serait injuste et préjudiciable au pays.
3. Qu'au contraire, il conviendrait de proroger le bail à son expiration, en 1863.

Après bon nombre de polémiques, de discours, d'invectives et de publications diverses, la suppression des jeux devint effective, dès 1872, avec toutes les conséquences qu'on imagine pour la Cité des Bobelins.

La Commune de Spa entra en possession des installations balnéaires, du théâtre, des salons du Casino et de toute l'installation des jeux. Un nouveau régime commençait qui postulait forcément la "restructuration" complète de nos saisons. L'abolition du privilège des jeux créait à Spa une crise grave qui allait durer jusqu'en 1886. On enregistra aussitôt une forte dépréciation des immeubles, une sensible diminution du chiffre des affaires et plus spécialement dans le commerce des objets de luxe.

Beaucoup d'ouvriers quittèrent la ville qui prit rapidement l'aspect de bourg abandonné. L'image même de la crise reflétait dans les statistiques du nombre des étrangers séjournant à Spa durant les saisons estivales. Nous y puissions deux relevés qui sont étonnants de signification : pour 1872, on avait encore 20.471 estivants, mais, en 1879 on tombait à 11.424, soit une chute de près de 50 % !

Une brochure publiée par l'avocat Le Paige (1) donne un tableau intéressant à propos des bénéfices encaissés tant par l'Etat que par la Ville de Spa durant la période s'étendant de 1816 à 1872.

(1) C. le Paige : "Spa en face de la suppression des jeux" (Liège, 1860) - Note : Grâce à l'amicale entremise de Mr Georges de Lame, nous avons pu entrer en relations avec l'arrière-petit-fils de cet avocat liégeois de 1860, Mr. le Chevalier le Paige. Celui-ci, fort aimablement, a bien voulu nous communiquer des notes biographiques qui nous ont fait découvrir, notamment, le Lieutenant-Colonel Richard-Jacques qui fut le bisaféul de Madame Nondofaz-Richard Jacques que les Spadois ont bien connue.

Suivant les nouvelles dispositions légales, Spa supportait toutes les charges de l'exploitation des jeux et de la cure, tandis que l'Etat, lui se réservait 90 % des recettes ... Le député verviétois DAVID, intervint sans succès pour obtenir l'inverse de cette situation aberrante.

Et voilà pourquoi, notre ville obtint une "dotation" de 2 millions. L'année suivante, sous la pression des événements, elle reçut un petit supplément de 500.000 frs. qui n'était plus vraiment une "dotation", mais plutôt une aumône. Celle-ci devait obligatoirement être affectée à des travaux publics. C'est ainsi que furent décidées les constructions suivantes : GALERIE LEOPOLD II, nouveau bâtiment pour le FOUHON PIERRE-LE-GRAND et le barrage au LAC DE WARFAAZ. Quant à la dernière année des jeux, soit de 1871 à 1872, elle donna des résultats inespérés, MAIS ils furent engloutis dans tous les travaux dont nous venons de parler. Il ne resta plus un sou pour couvrir les frais de saison !

La conséquence de cette nouvelle situation - il ne faut pas être sorcier pour le deviner - fut la rentrée triomphale des jeux sous le couvert de "cercles privés", c'est-à-dire clandestins, donc sans revenus pour la chose publique. Le Dr. A. Poskin, comme toujours, trouva le croquis qu'il fallait pour synthétiser le décor (2). Il écrivit "La Ville de Spa entrait dans une époque caractéristique au cours de laquelle les jeux persistaient et où le nombre des baigneurs diminuait". Un régime commençait qui postulait forcément la transformation complète des saisons. Désormais, l'accent devait être mis sur le thermalisme. Du point de vue moral, le résultat était élevé, mais vue sous l'angle des moyens de réalisation, l'affaire était beaucoup moins belle. Pour les chiffres, nous les trouvons encore dans l'ouvrage de l'avocat Le Paige :

De 1858 à 1864, la Ville de Spa avait perçu, par prélèvements sur le jeux, un montant total de 1.424.694 frs.

De 1865 à 1870, la Ville de Spa avait encaissé 2.104.556 frs.

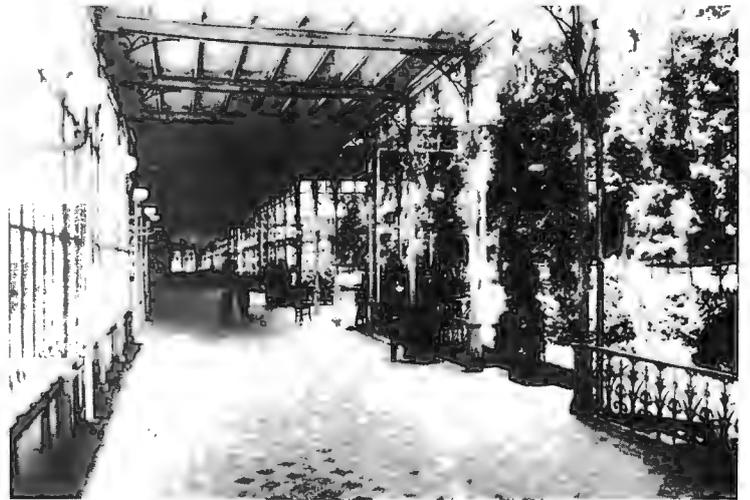
De 1871 à 1872 ce fut la chute, Spa ne reçut rien 0

Pour les mêmes périodes, l'Etat, lui, prélevait 3.372.286 - 5.241.387 et 4.768.964 frs

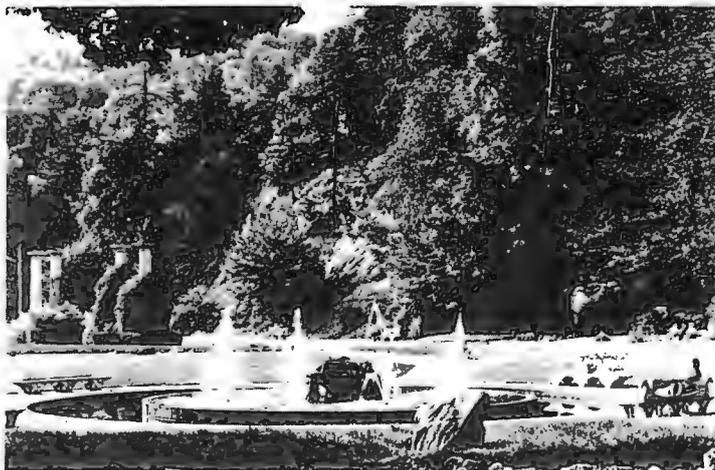
(2) Dr. A. Poskin : "Ce que nous avons, ce qu'il nous faudrait".



Galerie Léopold II ; vue extérieure



Galerie Léopold II ; vue intérieure



Parc de Sept-Heures

Notre propos n'est pas d'épiloguer sur la façon de juger l'aspect moral des jeux suivant l'optique de Spa ou de Bruxelles. Ce qui s'avérait certain, c'est que la ville de Spa allait tout droit à la catastrophe et c'est ce qui explique que des hommes surgirent pour tenter de sauver l'indispensable. Des noms sont restés dans nos annales: Dr Poskin, H. Leboutte, H. Leboutte, A. du Chastel, A. de Nieulant et d'autres encore. Le Dr Poskin, lui, s'agittait avec force pour promouvoir la cure thermale de Spa, il a laissé une suite impressionnante d'études de tous genres. Ses contemporains rendaient hommage à son esprit scientifique. Jugé a posteriori, il est vu comme " un partisan plus fougueux qu'objectif " (1) par Mr G. Van Beneden, chercheur acharné et systématique dans le domaine de nos sources.

Situation de Spa en 1873.

La ville de Spa se trouvait comme qui dirait " à la croisée des chemins ". Privée des revenus de la redouté - qui venait de prendre le nom de Casino, sous l'impulsion, sans doute, de l'Italien Calabresi, directeur du théâtre- notre cité cherchait une voie nouvelle et des perspectives inédites pour ne pas renoncer au développement de l'antique haut-lieu des Bobelins. Officiellement, une seule voie restait ouverte: la promotion énergique du thermalisme. L'Etat, lui, semblait partir d'un raisonnement infantile que l'on pourrait résumer ainsi: supprimons la permission de jouer et l'on ne jouera plus, enlevons à Spa les millions que le Casino lui rapportait du fait d'une pratique immorale, mais accordons lui une dotation de deux millions destinée à créer l'outillage et les installations nécessaires pour l'expansion de la cure. Une année ne s'était pas écoulée que l'Etat, secoué par l'évidence, dut consentir une aumône supplémentaire de 500.000 frs.

Il fallait construire, installer, agencer et mettre en marche un complexe nouveau. Le nouvel Etablissement des Bains avait été inauguré en 1868 par le grand bourgmestre Servais; c'était un point de départ indispensable. Quant au train des nouvelles constructions, des innovations dans le feu d'artifice de l'élan vers un monde meilleur, il y avait la démolition de l'ancien abri de la source du Pouhon Pierre-le-Grand, ce cube monté sur colonnes datant de 1820. Il fut démoli en 1879 pour être remplacé par l'établissement que nous connaissons aujourd'hui. Il y eut ensuite le plan de construction du barrage de Warfaaz. Celui-ci fut réalisé en 1885. Mais ce qui était le plus urgent, c'était

(1) G. Van Beneden: " La merveilleuse histoire des Eaux de Spa " (1968).

l'aménagement du Parc de Sept-Heures et la création d'un promenoir public. C'est en septembre 1877 que le programme fut lancé par la construction de murs et de grillages de clôture.

Le cahier des charges pour les travaux concernant la Galerie Léopold II et les pavillons firent l'objet de l'adjudication du 20 décembre 1877.

Un Kursaal manqué.

La suppression officielle des jeux semble avoir été comme le catalyseur qu'attendaient les esprits imaginatifs pour donner le feu vert à leur volonté de création, tandis qu'on sortait lentement d'une époque définitivement révolue. On sentait l'impérieux besoin de renouveler un appareil vieillot. Avec les mots d'aujourd'hui, on dirait peut-être que Spa voulait conquérir de haute lutte une indispensable restructuration.

Tout surgissait en même temps dans une envolée de plans qui ne manquaient pas de confusion. Le nouvel Etablissement des Bains venait d'être inauguré; on voulait maintenant un nouveau bâtiment pour le Pouchon Pierre-le-Grand, avec un jardin d'hiver qui postulait la démolition de l'ancienne Halle. On se lançait dans le projet de la construction d'un barrage à Warfaaz, avec l'accompagnement traditionnel de protestations, d'interpellations et de contre-projets parmi lesquels on remarquait spécialement ceux de l'ingénieur Michel Body. En outre, une grande ambition surgissait pour se hausser au niveau des villes d'eaux de France et d'Allemagne: on voulait un KURSAAL.

Le grand Kursaal dont nous disposons aujourd'hui ne fut construit qu'à partir de 1905, porté sur les vagues houleuses d'une mer de projets contradistors, de polémiques, d'expropriations, de réclamations, de publications, petites mais innombrables. Sans compter une certaine grandiloquence qui a posteriori ne manque pas de saveur.

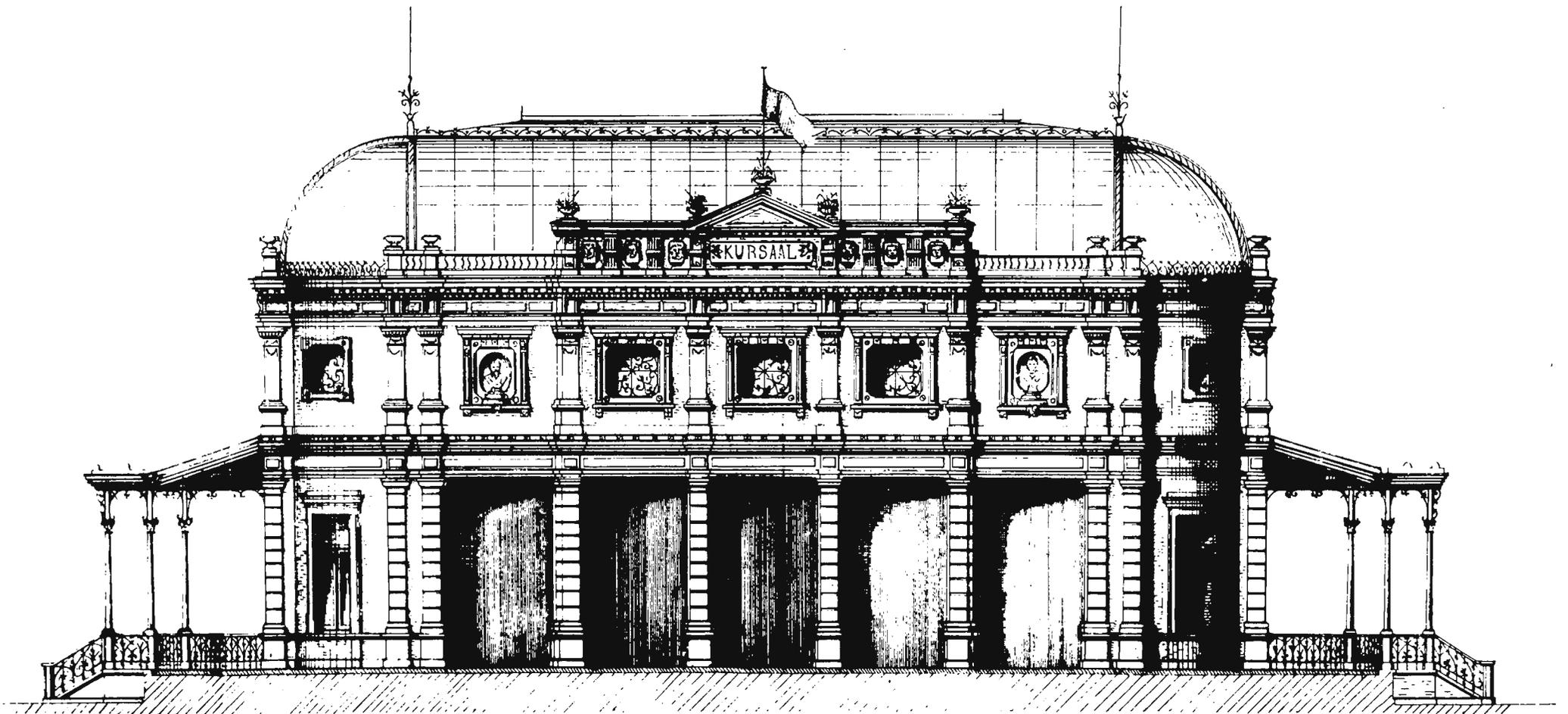
Il n'empêche qu'à l'occasion de l'aménagement du Parc de Sept-Heures, on rêvait déjà d'un Kursaal. Nous n'en voulons pour preuve que le plan de l'architecte Hansen -daté de 1878- qui modifiait déjà le plan de départ du Pavillon de la place Royale. Dans un plan que nous reproduisons, on peut lire très clairement le mot magique de KURSAAL, au fronton sous le drapeau. Le mois suivant, soit le 2 novembre 1878, le même architecte établissait un plan pour la reconstruction des voûtes sur le Wayai. Trois mois plus tard, le 22 février 1879, les entrepreneurs Rouvroy et Baar se mettaient à l'oeuvre pour " reconstruire des dites voûtes du Wahayai (sic) dans la traversée du pavillon à construire place Royale".

Ville de Spz.
Constructions Promenade de Sept Heures.
Projet de Modifications au Pavillon Place Royale

Échelle au 1/200^e millimètre

Spz le 9 Octobre 1877.

W. Hansen
Arch.



Face principale et coupe dans la galerie circulaire

Le projet de construction de ce bâtiment -que nous appellerons, pour la circonstance, Pavillon Kursaal- ne semble pas avoir été suivi d'exécution, si nous en jugeons par le pavillon que nous voyons aujourd'hui à cet endroit.

A l'origine, il ne devait pas comporter une galerie " personnelle ". Ce n'est qu'en février 1880 qu'il y eut un nouveau cahier des charges " pour la construction d'une galerie latérale avec avant-corps central à annexer au promenoir vers la rue du Fourneau ".

L'affaire Rouvroy

Il va de soi que la création de la galerie Léopold II ne pouvait manquer à nos vieilles traditions. Une pièce datée du 8 juin 1883 énumère les pièces remises à Monsieur Hansen concernant l'affaire Rouvroy. Nous y relevons les points qui sont comme un résumé de "l'environnement":

- Copie du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Verviers, le 14-7-1882.
- Nomination d'experts par le tribunal.
- Sommaton à la ville de procéder à la réception définitive du pavillon royal.
- Signification de Mr Rouvroy pour protester contre la mise en demeure.
- Sommaton à Mr Rouvroy
- Seize plans de la galerie et des pavillons.
- Procès-verbal d'adjudication pour la construction de pavillons et de galeries circulaires ainsi que la galerie promenoir.

P A N O R A M A

Ce qui nous paraît indispensable de retenir de tout ce qui précède, c'est que la Galerie Léopold II fut créée pour répondre à un besoin vital de Spa, ville d'eaux et centre de cure. Bien qu'ayant pris d'autres aspects, ce besoin n'a pas changé, bien au contraire, la raréfaction des surfaces disponibles donne à notre galerie Léopold II un caractère d'urgence. Pour comprendre ce que nous devons en faire, il convient de contempler résolument les photographies reproduites. Si nous y ajoutons les deux pavillons, nous comprendrons tout de suite ce que nous pouvons tirer de cet espace magnifique et partant, tout ce que nous devons être capables de réaliser en acceptant une restauration solide, réaliste et modeste.

Pour se rendre compte du rôle que joue le parc de Sept-Heures, pour évaluer ce que nous pourrions tirer de la galerie et de ses deux pavillons, il convient de fréquenter les lieux, de s'y promener, d'admirer l'ensemble, d'être le témoin de la vie qui s'y développe. On ne peut qu'être impressionné par la foule des visiteurs qui viennent s'y promener, qui jouent au petit golf, à la pétanque, qui envahissent les terrasses du châlet, qui occupent tous les bancs dès qu'un rayon de soleil apparaît, qui viennent humer les senteurs de la forêt toute proche. Et puis, il y a cette intense animation créée par les troupes d'enfants qui se livrent aux jeux les plus divers.

Si nous consentons à déambuler dans le centre vital de la Cité des Pouhons, dans cet incomparable Parc de Sept-Heures qu'on nous envie, nous pouvons deviner tout ce qui nous reste à faire pour le monde de l'enfance. Nous pouvons surtout réaliser tout ce que nous pourrions faire surgir de toutes les surfaces inemployées depuis trop de temps. Pour ce qui regarde la splendeur du Parc de Sept-Heures, il n'est même pas nécessaire d'imaginer des créations nouvelles et gigantesques, on peut déjà rêver avec amertume rien qu'en se limitant à ce que nous avons déjà entrepris il y a quelques années seulement, mais que nous n'avons pas su maintenir. La photographie du parc que nous reproduisons, (elle nous a été aimablement communiquée par Monsieur Georges Jacob, vice-président de l'ASBL Histoire et Archéologie spadoises) est d'une éloquence qu'aucune description ne peut dépasser.

Ce décor que nous avons laissé se perdre est frappant de beauté et d'équilibre. Tout autour d'une série de jolis jets d'eau trônaient ces magnifiques bancs, dont nous avons parlé déjà, la forêt montagneuse avait comme un air bienveillant et protecteur qui portait à la sérénité et au calme. Les quatre dernières colonnes de l'ancien Pouhon de Guillaume d'Orange, elles aussi entourées de verdure, étaient joliment associées au décor en leur qualité de témoins de notre histoire locale du XIX^e siècle commençant.

Pour tout cela, comme pour la galerie Léopold II, nous avons un devoir social à remplir, une obligation morale de rendre à ce merveilleux complément de notre tourisme l'allure et le prestige indispensables. Plus tard, rien n'interdit de penser qu'on pourrait y ajouter la musique. Mais, bien entendu, il en va de la galerie Léopold II comme de toutes philosophies, il ne suffit pas d'en discourir, il faut y croire !

Pierre LAFAGNE